



# UNE EUROPE FÉMINISTE ?

État des lieux de la  
législature 2019-2024 à l'approche  
des élections européennes

**Embargo sur la couverture**

DOCUMENT D'INFORMATION D'OXFAM – MARS 2024

---

Aujourd'hui, l'Union européenne (UE) est la région du monde où l'égalité de genre se porte le mieux et continue à progresser, même si la parité ne sera pas atteinte avant 2082. Les mouvements d'extrême droite et « anti-genre » mettent en péril ces avancées dans le monde entier, et l'Europe n'échappe pas à ce revirement de situation. À l'approche des élections européennes de juin 2024, Oxfam analyse dans ce document les principales avancées de la Commission et du Parlement européens sortants en matière d'égalité de genre, mais énonce également ce que devrait être la « feuille de route en matière d'égalité de genre » des prochains dirigeants et dirigeantes de l'UE, car le chemin à parcourir vers l'égalité reste encore long.

©Oxfam International Mars 2024

**La coordination de ce document a été confiée à Clémence Hervieu et sa rédaction à Cecilia Francisco Carcelén, Emma Rainey et Eleonora del Vecchio.** Oxfam remercie pour leur aide Alan Anic, Daria Antenucci, Charlotte Becker, Alix Chénel, Federica Corsi, Alessandra Croppi, Michelle DoCampo, Aideen Elliott, Baptiste Filloux, Quentin Ghesquiere, Aurore Guieu, Amina Hersi, Karen Hirschfeld, Louis-Nicolas Jandeaux, Sandra Lhote Fernandes, Maria Nella Lippi, Julia Manresa, Philémon Matray, Katinka Moonen, Beatriz Novales, Evelien Van Roemburg, Rikst van der Schoor et Nicolas Vercken pour son élaboration. Il fait partie d'une série de documents rédigés pour alimenter le débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Pour de plus amples informations sur les sujets abordés dans le présent document, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org).

Cette publication est protégée par des droits d'auteur mais le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit citée dans son intégralité. Le détenteur des droits d'auteur demande que toute utilisation de ce type lui soit communiquée dans le but d'en évaluer les répercussions. Toute copie dans d'autres circonstances, toute réutilisation dans d'autres publications, toute traduction ou adaptation doit faire l'objet d'une autorisation susceptible d'être payante. Courriel électronique : [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans cette publication sont vérifiées au moment de sa publication. Publiée par Oxfam GB pour Oxfam International en mars 2024.



**OXFAM**

# GLOSSAIRE

(Tiré de la version anglaise du Guide du langage inclusif d'Oxfam)

**Travail de soins** : travail (généralement non rémunéré) consistant à « prendre soin » des membres d'une famille ou à soutenir de toute autre manière les personnes et les communautés, par exemple : faire le ménage, préparer des repas, s'occuper des proches, etc.

**Féminicide** : meurtre d'une femme en raison de son genre.

**Politique étrangère féministe** : stratégie intégrée dans les politiques et les pratiques d'un État pour promouvoir l'égalité de genre et améliorer l'accès des femmes aux ressources, aux droits humains fondamentaux et à la participation politique.

**Genre** : le genre peut être vu comme la construction sociale et culturelle de normes et de comportements attribués différemment aux personnes en fonction du sexe qui leur a été assigné à la naissance.

**Violence de genre** : actes de violence physique ou sexuelle à l'encontre d'une personne en raison de son genre.

**Égalité de genre** : situation dans laquelle l'accès aux droits ou à l'égalité des chances n'est pas conditionné par le genre.

**Approche transformatrice du genre** : démarche visant à remettre en question les inégalités de genre en transformant les normes, les rôles et les relations néfastes entre les hommes et les femmes, tout en s'efforçant de redistribuer le pouvoir, les ressources et les services de manière plus équitable.

**Intersectionnalité** : nature interdépendante des caractéristiques sociales comme l'ethnie, la classe et le genre telles qu'elles s'appliquent à une personne ou à un groupe donné, considérées comme créant des formes de discrimination qui se recoupent et se renforcent mutuellement.

**LGBTQIA+** : acronyme désignant l'ensemble des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, *queers*, intersexuées, asexuées, ainsi que d'autres personnes dont l'identité n'est pas hétérosexuelle et cisgenre.

**Patriarcat** : systèmes s'appuyant sur les privilèges masculins et les masculinités dominantes qui perpétuent des relations de pouvoir sexistes et hiérarchiques. Ils légitiment la discrimination et l'exclusion des femmes et des personnes non conformes au genre par le biais de normes sociales, de politiques et d'institutions hostiles.

**Personnes handicapées** : personnes affectées par un ou plusieurs handicaps particuliers sans pour autant les définir par leur problème de

santé spécifique.

**Droits à la santé sexuelle et reproductive (DSSR) :** les DSSR comprennent le droit à l'autonomie corporelle, ainsi qu'à des soins de santé essentiels de bonne qualité, tels que le traitement des infections sexuellement transmissibles (IST), l'accès aux contraceptifs, l'avortement sûr et légal, la santé menstruelle, les soins maternels et l'aide aux femmes enceintes.

**Femmes :** les termes « femmes » et « filles » utilisés dans ce rapport par Oxfam désignent au sens large les femmes et les filles cisgenres, les personnes transgenres et les personnes non conformes au genre. Il convient toutefois de noter que la majorité des informations et des données présentées dans ce rapport proviennent de sources externes qui peuvent présenter un point de vue plus binaire.

# RÉSUMÉ

Aujourd'hui, l'Union européenne (UE) est la région du monde la plus progressiste en matière d'égalité de genre.

- Selon le Forum économique mondial, l'Europe devrait être la première région à atteindre l'égalité vers 2082, alors qu'il faudra attendre 2120 en Afrique subsaharienne et 2219 en Asie du Sud<sup>1</sup>.
- Avec 2 500 féminicides en Europe en 2021, l'Europe affiche le taux le plus bas du monde (0,5 pour 100 000 femmes), derrière l'Afrique (2,5), les Amériques (1,4), l'Océanie (1,2) et l'Asie (0,8)<sup>2</sup>.
- Les conclusions de la cinquième édition de l'indice SIGI (*Social Institutions and Gender Index*) révèlent des différences colossales entre les régions et à l'intérieur de celles-ci. Dans les Amériques et en Europe, les niveaux de discrimination sont jugés respectivement faibles et très faibles, avec des scores SIGI de 21 et 14 (figure 1.3). À l'inverse, en Afrique et en Asie, les scores SIGI atteignent respectivement 40 et 37, ce qui indique que les niveaux de discrimination restent élevés dans ces régions<sup>3</sup>.
- L'Europe et l'Amérique du Nord sont les seules grandes régions où aucun pays n'interdit l'homosexualité. Dans 11 pays du monde, les relations homosexuelles sont passibles de la peine de mort<sup>4</sup>.
- Malgré une baisse globale du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale entre 2015 et 2021, les données d'Eurostat indiquent une légère augmentation de la moyenne européenne pour les personnes âgées (plus de 65 ans). Chez les femmes, ces taux sont passés de 20,6 % à 22,1 %, et pour les hommes de 14,7 % à 16,2 %. L'écart entre les genres dans le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale pour la population de plus de 65 ans a toujours été d'environ six points, soit plus du double de l'écart de pauvreté entre les genres dans la population totale au cours de ces mêmes années.<sup>5</sup>

Toutefois, les progrès en matière d'égalité de genre ont ralenti au cours des quatre dernières années en raison des crises récentes, y compris en Europe. La pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, l'intensification du changement climatique et la montée des mouvements politiques conservateurs ont tous entraîné un recul des droits des femmes et des communautés LGBTQIA+<sup>6</sup>, esquisant ainsi un panorama contrasté de l'UE en matière d'égalité de genre.

Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission européenne, Roberta Metsola à la présidence du Parlement européen et Christine Lagarde à la

présidence de la Banque centrale européenne illustrent l'ascension des femmes au sommet des institutions européennes les plus puissantes au cours de la dernière législature. Néanmoins, pour faire progresser l'égalité de genre et les droits des femmes, la nomination de femmes au plus haut niveau ne saurait suffire, lorsque l'on sait que certaines d'entre elles peuvent tout à fait défendre des normes patriarcales. Cela est d'autant plus vrai que la montée annoncée de l'extrême droite lors des prochaines élections fait peser de lourdes menaces sur les progrès réalisés<sup>7</sup> : l'agenda social et politique des partis d'extrême droite vise en effet à priver les femmes des décisions concernant leur propre corps, leur vie, leur carrière, leurs moyens de subsistance et, plus globalement, la société.

Pour Oxfam, avant les élections européennes de juin, les partis et les candidats devraient s'engager fermement en faveur d'une véritable « Europe féministe » et veiller à ce que les mesures clés visant à réduire les inégalités de genre et à mettre fin au patriarcat soient au cœur de leurs programmes.

# 1. Un bilan mitigé pour les institutions européennes

## A. L'action encourageante de la Commission européenne

L'engagement de la présidente Ursula von der Leyen à diriger « Une Union de l'égalité de genre » au cours de son mandat 2019-2024 en tant que présidente de la Commission européenne a permis de réaliser des progrès significatifs dans la promotion de l'égalité de genre au sein de l'UE. Parmi les initiatives clés figurent la nomination de la première Commissaire européenne à l'Égalité, Helena Dalli, l'adoption de la stratégie européenne pour l'égalité de genre, ainsi que trois directives décisives concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans les conseils d'administration et la transparence des rémunérations. En dépit des progrès accomplis, des défis majeurs subsistent, tels que le retard pris par les États membres dans la transposition des directives et les préoccupations concernant la portée et les répercussions de certaines mesures. En outre, la nécessité d'une approche plus institutionnalisée de l'intégration de la dimension de genre et d'un budget y afférent au sein de la Commission, ainsi que de ressources financières accrues consacrées à l'égalité de genre, souligne l'importance d'un suivi continu et d'efforts de plaidoyer.

- 3 femmes aux plus hautes fonctions politiques : Commission, Parlement et présidence de la Banque centrale européenne.
- 12 commissaires sur 26 sont des femmes en 2023 (contre 8 sur 26 en 2018).<sup>8</sup>
- 35 % des responsables de délégations européennes sont des femmes en 2024 contre 28 % en 2020 (plus de détails dans l'annexe 1).

## B. Un Parlement européen profondément divisé sur la question de l'égalité de genre

En 2019, 308 femmes ont été élues au Parlement européen (PE), portant la représentation des femmes à un niveau inédit de 41 %. Cependant, les quotas et la discrimination positive ne sont pas encore des pratiques courantes dans les États membres et les partis politiques, et le manque de parité au Parlement a un effet direct sur l'élaboration de politiques visant à promouvoir l'égalité de genre. Au cours de la dernière législature, la majorité du PE était composée de la droite, suivie des groupes de gauche et du centre. L'un des partis de droite dits « traditionnels », le PPE, dont 37 % des membres sont des femmes, a défendu des positions contradictoires, votant pour la directive sur la transparence des rémunérations en 2023<sup>9</sup>, mais contre la résolution sur la santé sexuelle et reproductive<sup>10</sup> en 2021. L'autre groupe de droite traditionnelle, ECR, qui ne compte que 27 % de femmes, s'est fermement opposé à la plupart des mesures en faveur de l'égalité de

genre, votant par exemple contre la résolution sur les droits LGBTQIA+<sup>11</sup> et contre la dimension de genre dans la politique de cohésion<sup>12</sup>. Le groupe d'extrême droite (ID), qui voit « l'idéologie du genre » comme une idée dangereuse, s'est farouchement opposé à la résolution sur la santé sexuelle et reproductive (96 % ont voté contre<sup>13</sup>) et à la résolution sur les droits LGBTQIA+ (96 % ont voté contre).<sup>14</sup>

En revanche, les écologistes (Verts/ALE), le groupe de gauche (GUE/NGL) et les socialistes (S&D) voient l'égalité de genre comme un principe fondamental intégré dans leurs processus formels et informels. Ils se sont fortement mobilisés en faveur de toutes les mesures susmentionnées visant à promouvoir l'égalité de genre. Le groupe centriste Renew a, pour sa part, été partagé. Il s'est engagé en faveur de la résolution sur la santé sexuelle et reproductive en 2021 (97 % de votes favorables<sup>15</sup>) et de la dimension de genre dans la politique de cohésion en 2021 (96 % de votes favorables<sup>16</sup>) mais s'est abstenu (à 95 %) sur la résolution sur les droits LGBTQIA+ dans l'UE en 2021<sup>17</sup>.

La défense de l'égalité de genre n'a donc pas été soutenue par la majorité des membres du Parlement européen et a varié considérablement d'un groupe politique à l'autre.

### **C. Le Conseil de l'Union européenne : une pierre d'achoppement vers l'égalité de genre**

Depuis 2019, les États membres, regroupés au sein du Conseil de l'Union Européenne ou – informellement – le Conseil des Ministres, se soient parfois collectivement montrés solidaires des mesures en faveur de l'égalité de genre (notamment sous la présidence espagnole), mais en général, c'est l'institution où l'on fait le moins de progrès en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

## **2. L'UE : panorama contrasté en matière d'égalité de genre**

Depuis 2019, l'égalité de genre dans l'UE peut être décrite comme une mosaïque dans laquelle on observe des progrès dans certaines thématiques, et une stagnation dans d'autres.

### **A. Vers une juridiction commune pour lutter contre la violence de genre**

La ratification de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en juin 2023 est une étape importante dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes au niveau de l'UE. Cependant, sa mise en œuvre effective au niveau des États membres a souvent été en deçà des attentes, révélant un écart inquiétant entre l'engagement et l'action ; en témoigne le refus de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Slovaquie et de la République tchèque de ratifier la Convention, invoquant une « approche

idéologique ».

## **B. Le financement de l'égalité de genre largement négligé dans l'UE**

L'intégration de l'égalité de genre dans le budget de l'UE n'est pas encore une pratique institutionnalisée au sein de la Commission. Au contraire, elle semble tributaire d'un contrôle continu de la part des spécialistes de la question du genre, des défenseurs de la société civile et du Parlement européen, et le financement des organisations de femmes dans le budget de l'UE est resté inchangé et vulnérable. Certaines politiques européennes clés restent largement aveugles au genre - ce qui signifie qu'elles ignorent les normes et les rôles de genre et peuvent renforcer la discrimination et les stéréotypes fondés sur le genre - un excellent exemple étant le Green Deal de la Commission. Un autre exemple est la nouvelle politique agricole commune (PAC), qui est entrée en vigueur en 2023 et constitue le plus gros budget de l'Union<sup>18</sup> : elle définit dix objectifs clés, mais aucun n'est entièrement consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes, et un seul le mentionne parmi d'autres questions.

## **C. Une politique européenne en matière de soins encourageante mais insuffisante**

La stratégie européenne en matière de soins, présentée par la Commission européenne en 2022, vise à garantir des services de qualité, abordables et accessibles dans toute l'UE, tant pour les bénéficiaires que pour les aidants professionnels ou non professionnels. La stratégie se concentre sur plusieurs domaines essentiels, mais ne va pas assez loin dans la reconnaissance d'un cadre solide dans lequel les soins sont considérés comme un élément déterminant du modèle économique, social et environnemental européen.

## **D. Des progrès collectifs en faveur des communautés LGBTQIA+ contestés par certains États**

Alors qu'en 2020, la Commission européenne a adopté sa toute première stratégie pour l'égalité des personnes LGBTQIA+ pour la période 2020-2025, certains États membres de l'UE ont refusé de reconnaître et de protéger les droits des personnes LGBTQIA+. Par exemple, la Hongrie a adopté en 2021 une loi interdisant la « représentation ou la promotion » de l'homosexualité et du changement de sexe auprès des mineurs.<sup>19</sup> En Pologne, une centaine d'autorités locales ont adopté une résolution « contre l'idéologie LGBT » ou une « charte des droits de la famille » depuis 2019. La montée des mouvements anti-genre est une préoccupation majeure, qui pourrait compromettre les progrès réalisés dans la reconnaissance et la protection des divers droits de la communauté LGBTQIA+.

### 3. Pour une véritable politique étrangère européenne féministe intersectionnelle

Le sixième domaine d'action de la stratégie de l'UE en matière d'égalité de genre est la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes à l'extérieur de l'UE. En 2020, le Parlement européen a voté en faveur du rapport « Promouvoir l'égalité des sexes dans la politique étrangère et de sécurité de l'UE », exhortant le Service européen pour l'action extérieure, les institutions de l'UE et les États membres à « intégrer systématiquement la dimension de genre dans la politique étrangère et de sécurité de l'UE ».

Toutefois, les positions de certains États membres affaiblissent le rôle moteur et la cohérence de l'UE en matière d'égalité de genre. En 2020, par exemple, le Conseil n'a pas été en mesure de formuler des conclusions sur le GAP III parce que la Hongrie, la Pologne et la Bulgarie ont refusé d'approuver le concept « d'égalité de genre ». L'UE, en tant que bloc, met en péril sa crédibilité dans les dialogues politiques sur l'égalité de genre avec les pays partenaires en raison de l'opposition de certains de ses propres États membres, ce qui entraîne un recul de l'égalité de genre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. En outre, le budget alloué aux organisations de défense des droits des femmes du monde majoritaire est resté pratiquement le même à 25 millions d'euros<sup>20</sup>, ce qui représente à peine six centimes d'euro par habitant de l'UE.

## Recommandations

### Les règles d'or féministes de l'UE

#### 1. Adoption d'une approche féministe intersectionnelle

Au sein des institutions européennes, la question du genre doit être abordée de manière intersectionnelle et en consultation avec la société civile féministe, afin de ne pas reproduire les politiques et les pratiques de discrimination dans sa quête d'égalité de genre au sein de l'UE.

#### 2. Intégration systématique de la dimension de genre

Le genre doit être intégré dans toutes les pratiques institutionnelles, les politiques et les lois, au sein de l'UE, dans le budget, les directions générales (DG) et les mesures adoptées. À cette fin, la Commission devrait consacrer des ressources spécifiques à la formation et à l'expertise en matière de genre et mettre en place des mécanismes de mise en œuvre et de suivi de l'intégration de la dimension de genre dans le travail des DG.

#### 3. Suivi, évaluation et responsabilité systématiques en matière de genre

Afin de s'assurer que le genre est intégré de manière globale et

intersectionnelle, l'UE doit mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux. Cela implique également le suivi et le contrôle de l'application des directives au niveau des États membres.

#### **4. Investir dans des données ventilées par genre, les collecter et les analyser**

L'UE doit jouer un rôle dans la centralisation des données sur les inégalités de genre au sein des États membres en coordonnant et en étendant la collecte de données, en particulier sur la violence de genre.

À l'approche des élections européennes, Oxfam invite les partis et les candidats à s'engager à relever les défis suivants :

- Garantir un strict équilibre entre les genres à tous les niveaux : commission, présidence de comités, direction générale, mission diplomatique et de représentation spéciale, etc.
- Créer un comité pour l'égalité entre les femmes et les hommes en tant qu'organe consultatif du Conseil européen, consacré à l'égalité et la justice entre les femmes et les hommes.
- Adopter et mettre en œuvre une politique étrangère féministe intersectionnelle, notamment en atteignant l'objectif actuel d'au moins 85 % de l'APD de l'UE incluant l'égalité de genre, et consulter les organisations régionales de femmes lors de la prise de décisions visant à augmenter le financement ciblant spécifiquement l'égalité de genre, par exemple en visant à atteindre un ratio de 20 %, comme le recommandent certaines organisations régionales de femmes.
- Allouer au moins 250 millions d'euros par an (50 centimes d'euro par citoyen de l'UE<sup>21</sup>) aux organisations de défense des droits des femmes dans le monde majoritaire.
- Adopter une nouvelle stratégie de communication pour l'égalité de genre pour l'après 2025, avec des objectifs politiques, des cibles et des ressources budgétaires plus ambitieux pour promouvoir l'égalité de genre dans l'UE. Cette stratégie devrait s'appuyer sur celle en cours (2019-2025) et être élaborée en étroite consultation avec les parties prenantes en matière d'égalité de genre, y compris les organisations féministes de la société civile dans l'UE.
- Adopter un cadre global de durabilité pour la transition verte qui intégrerait les dimensions environnementales, économiques et sociales, et mettrait l'accent sur la justice de genre. En outre, la Commission devrait veiller à ce que toutes les initiatives politiques et les fonds déployés dans le cadre du pacte vert européen, de la politique agricole commune et du programme « De la ferme à l'assiette » adoptent une perspective spécifique de genre et intersectionnelle. L'égalité de genre doit être intégrée dans les politiques environnementales afin d'en garantir la cohérence et de s'attaquer aux problèmes systémiques enracinés dans le capitalisme, le patriarcat et le racisme qui contribuent aux crises environnementales et sociales.
- S'engager à défendre, au niveau de l'UE et des États membres, l'amélioration des systèmes de soins en reconnaissant leur rôle central dans nos sociétés, sur la base d'une approche globale du cycle de vie qui

reconnaît les mécanismes collectifs de solidarité et notre coresponsabilité les uns envers les autres.

- Mettre des fonds annuels à la disposition des États membres pour prévenir et lutter contre la violence de genre, en veillant à ce que les victimes puissent accéder à des services efficaces, abordables et de qualité. Ces fonds devraient être consacrés au soutien des centres de lutte contre la violence et les refuges, ainsi qu'à la formation de l'ensemble des professionnels susceptibles d'entrer en contact avec des femmes ayant subi des violences, notamment dans les domaines de la santé, de la justice, du droit, de la police, de la médecine, du travail social et du corps enseignant.
- Promouvoir des normes minimales encadrant l'éducation à la vie affective, sexuelle et au consentement en milieu scolaire dès l'école primaire.
- Donner suite à la recommandation du Parlement européen d'inclure l'avortement comme un droit dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE.
- Financer et soutenir les organisations de la société civile qui travaillent sur les questions de justice reproductive. Ces organisations jouent souvent un rôle primordial dans la défense des droits, la prestation de services et l'éducation des communautés.
- Plaider en faveur d'une approche plus unifiée des lois anti-discrimination dans les États membres, et encourager l'adoption et l'application cohérente de la directive européenne sur l'égalité de traitement en matière d'emploi (2000/78/CE) et de la directive sur l'égalité raciale (2000/43/CE) afin d'inclure explicitement l'orientation sexuelle et l'identité de genre en tant que caractéristiques protégées.

## INTRODUCTION

L'Union européenne (UE) s'est depuis longtemps engagée à promouvoir l'égalité de genre, en l'inscrivant comme une valeur essentielle et un droit fondamental dans ses traités.

Des dispositions explicites confèrent à l'Union le rôle de mettre fin aux inégalités et de promouvoir l'égalité de genre<sup>23</sup> dans toutes ses activités<sup>24</sup>. La période **2019-2023 a été marquée par des avancées notables en matière d'égalité de genre au niveau européen grâce à des progrès législatifs significatifs et à l'amélioration des indicateurs.**

Toutefois, les progrès réalisés au niveau européen sont remis en cause par des réactions négatives au sein des États membres avec pour résultat un panorama disparate<sup>25</sup>. **La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les progrès tenus en matière d'égalité de genre**, non seulement en ce qui concerne la capacité des femmes à participer au marché du travail, mais également sur les conditions socio-économiques dans lesquelles elles

*« L'égalité entre les femmes et les hommes doit être assurée dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi, de travail et de rémunération. »*

*Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne<sup>22</sup>*

doivent faire face à l'augmentation du coût du carburant, leur accès aux services de soins sexuels et reproductifs et leur vulnérabilité à la violence de genre. Depuis 2019, des avancées ont été observées pour la communauté LGBTQIA+ au niveau européen, bien que certains acteurs dans les États membres persistent dans une rhétorique et des actions hostiles.

Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission européenne, Roberta Metsola à la présidence du Parlement européen et Christine Lagarde à la présidence de la Banque centrale européenne témoignent de l'ascension des femmes au sommet des institutions européennes les plus puissantes au cours de la dernière législature. Néanmoins, pour faire progresser l'égalité de genre et les droits des femmes, la nomination de femmes au plus haut niveau ne saurait suffire, lorsque l'on sait que certaines d'entre elles peuvent tout à fait défendre des normes patriarcales<sup>26</sup>. Il convient d'adopter une représentation équilibrée et faire preuve d'une attention et d'un engagement réel en faveur d'un programme politique féministe.

L'opposition croissante à l'égalité de genre en Europe se manifeste au niveau national par **la représentation et le succès électoral croissants des groupes populistes d'extrême droite dans des pays tels que la Suède<sup>28</sup>, l'Italie<sup>29</sup> et les Pays-Bas<sup>30</sup>**. Les sondages suggèrent déjà que ces résultats nationaux pourraient se refléter dans les résultats des élections européennes de 2024. Le groupe de droite ID, qui regroupe les partis d'extrême droite tels que le Rassemblement national en France et Alternative für Deutschland en Allemagne, pourrait gagner jusqu'à 40 sièges supplémentaires<sup>31</sup>.

**Une augmentation de la représentation de l'extrême droite au Parlement européen mettrait sans doute en péril les progrès réalisés en matière d'égalité de genre et de droits des personnes LGBTQIA+ dans l'UE et, plus largement, compromettrait la possibilité d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD) (pour plus de détails, voir l'annexe 2).**

L'égalité de genre favorise également la croissance économique (ODD 8). Près de la moitié de la croissance (2,1 % par an en moyenne) de l'OCDE sur presque cinq décennies, entre 1960 et 2008, est liée à l'augmentation du niveau moyen d'éducation, et la moitié de cette augmentation est due à la hausse du niveau moyen d'éducation des filles.

Du 6 au 9 juin 2024, les citoyens de l'UE voteront pour un nouveau Parlement Européen, qui déterminera dans quelle mesure l'égalité de genre sera au cœur des institutions de l'UE au cours des cinq prochaines années. Les électrices et électeurs de toute l'Europe doivent savoir comment leur vote peut faire pencher la balance en faveur d'une plus grande égalité de genre dans cinq ans et, plus généralement, d'une Europe plus juste, où la domination patriarcale cessera d'être la norme.

*À moins d'une très large prise en compte des questions de genre dans les politiques publiques, il sera très difficile d'atteindre plus rapidement le reste des ODD. Réaliser l'égalité femmes-hommes permet d'atteindre un niveau de développement plus élevé et plus soutenable. La question de l'égalité femmes-hommes n'est pas qu'une question morale et sociale urgente à résoudre : c'est aussi une question économique d'une importance capitale.*

*Groupe des Nations unies pour le développement durable<sup>27</sup>*

**Ce rapport a pour objectif de résumer certains des progrès réalisés en matière d'égalité de genre et les lacunes qui subsistent depuis 2019 en examinant le travail des principales institutions de l'UE. Il proposera également une feuille de route aux prochains dirigeants et dirigeantes de l'UE.** Le rapport est divisé en trois parties : tout d'abord, une analyse des avancées des institutions européennes en matière d'égalité de genre, suivie d'une analyse des principaux progrès liés à l'égalité de genre - ou de l'absence de progrès - au sein de l'Union européenne, et enfin une réflexion sur la politique étrangère féministe de l'UE.

- <sup>1</sup> Oxfam France (2020). *Un Futur Féministe. L'éthique du soin au service des personnes, de la justice et des droits*, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621046/dp-feminist-futures-caring-people-justice-rights-140920-fr.pdf>
- <sup>2</sup> Office des Nations unies contre la drogue et le crime (2022). *Meurtres de femmes et de filles liés au genre (fémicide/féminicide)*, [https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/briefs/DATAMATTER5\\_Femicide\\_Fr.pdf](https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/briefs/DATAMATTER5_Femicide_Fr.pdf)
- <sup>3</sup> OCDE (2023). *Rapport mondial SIGI 2023 : L'égalité des sexes en temps de crise*, <https://doi.org/10.1787/115f74ce-fr>
- <sup>4</sup> Observatoire des inégalités (2021). *Dans 69 pays sur 193, l'homosexualité est interdite*, <https://www.inegalites.fr/Dans-69-pays-sur-193-l-homosexualite-est-interdite>
- <sup>5</sup> Commission européenne (2023). *Report on gender equality in the EU*, [https://commission.europa.eu/system/files/2023-04/annual\\_report\\_GE\\_2023\\_web\\_EN.pdf](https://commission.europa.eu/system/files/2023-04/annual_report_GE_2023_web_EN.pdf)
- <sup>6</sup> EIGE (2023). *Gender Equality Index 2023. Towards a green transition in transport and energy*, [https://eige.europa.eu/publications-resources/publications/gender-equality-index-2023-towards-green-transition-transport-and-energy?language\\_content\\_entity=en](https://eige.europa.eu/publications-resources/publications/gender-equality-index-2023-towards-green-transition-transport-and-energy?language_content_entity=en)
- <sup>7</sup> *ibid*
- <sup>8</sup> Tiré des données publiques : Wikipedia (dernière consultation : 24/01/2024). *Commission Juncker*, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission\\_Juncker](https://fr.wikipedia.org/wiki/Commission_Juncker)
- <sup>9</sup> HowTheyVote.eu. *Strengthening the application of the principle of equal pay for equal work or work of equal value between men and women*, <https://howtheyvote.eu/votes/9986>
- <sup>10</sup> HowTheyVote.eu. *Sexual and reproductive health and rights in the EU, in the frame of women's health*, <https://howtheyvote.eu/votes/4176>
- <sup>11</sup> HowTheyVote.eu. *LGBTIQ rights in the EU*, <https://howtheyvote.eu/votes/4506>
- <sup>12</sup> HowTheyVote.eu *The gender dimension in Cohesion Policy*, <https://howtheyvote.eu/votes/1765>
- <sup>13</sup> HowTheyVote.eu. *Sexual and reproductive health and rights in the EU, in the frame of women's health*, <https://howtheyvote.eu/votes/4176>
- <sup>14</sup> HowTheyVote.eu. *LGBTIQ rights in the EU*, <https://howtheyvote.eu/votes/4506>
- <sup>15</sup> HowTheyVote.eu. *Sexual and reproductive health and rights in the EU, in the frame of women's health*, <https://howtheyvote.eu/votes/4176>
- <sup>16</sup> HowTheyVote.eu. *The gender dimension in Cohesion Policy*, <https://howtheyvote.eu/votes/1765>
- <sup>17</sup> HowTheyVote.eu. *LGBTIQ rights in the EU*, <https://howtheyvote.eu/votes/4506>
- <sup>18</sup> Avec plus de 378 milliards d'euros pour la période 2021-2027, la PAC représente 33 % des dépenses totales de l'UE. Source : [touteleurope.eu](https://www.touteleurope.eu) *Le budget de l'Union européenne*, <https://www.touteleurope.eu/fonctionnement-de-l-ue/le-budget-de-l-union-europeenne/>
- <sup>19</sup> Le Monde (2021). *Droits des LGBT+ : l'UE passe à l'offensive en lançant des procédures contre la Hongrie et la Pologne*, [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/07/15/droits-des-lgbt-l-ue-passe-a-l-offensive-en-lancant-des-procedures-contre-la-hongrie-et-la-pologne\\_6088356\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/07/15/droits-des-lgbt-l-ue-passe-a-l-offensive-en-lancant-des-procedures-contre-la-hongrie-et-la-pologne_6088356_3210.html)
- <sup>20</sup> OCDE. Dernière consultation : 24/01/2024. *Système de notification des pays créanciers (SNPC)*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>
- <sup>21</sup> Système de notification des pays créanciers (SNPC) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>
- <sup>22</sup> Journal officiel de l'Union européenne (2012). *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2010:083:0389:0403:fr:PDF>
- <sup>23</sup> Les termes « femmes » et « filles » utilisés dans ce rapport par Oxfam désignent au sens large les femmes et les filles cisgenres, les personnes transgenres et les personnes non conformes au genre. Il convient toutefois de noter que la majorité des informations et des données présentées dans ce rapport proviennent de sources externes qui peuvent présenter un point de vue plus binaire.
- <sup>24</sup> Art. 2 et 3(3) TUE et art. 8 ;10 ; 19 et 157 *du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne*, 2012/C 326/01, 2012, <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2012:326:FULL:FR:PDF> ; art. 21 et 23, *Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne*, 2012/C 326/02, 2012, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A12012P%2FTXT>
- <sup>25</sup> Comité économique et social européen (2023). *Au sein de l'Union européenne, l'égalité entre les femmes et les hommes progresse, mais à pas de tortue*, <https://www.eesc.europa.eu/fr/news-media/press-releases/au-sein-de-l-union-europeenne-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes-progresse-mais-toujours-pas-de-tortue>
- <sup>26</sup> Roberta Metsola, par exemple, a été largement critiquée pour ses prises de position sur l'avortement. Euronews (2022). *Roberta Metsola sur l'avortement : « La position du Parlement européen est ma position »*, <https://fr.euronews.com/my-europe/2022/01/18/roberta-metsola-mettra-sa-position-anti-avortement-de-cote>



**OXFAM**

<sup>27</sup> UN Sustainable Development Group. *Égalité des genres et autonomisation des femmes*, <https://unsdg.un.org/fr/5590-egalite-des-sexes-et-autonomisation-des-femmes>

<sup>28</sup> Euronews (2022). *Sweden election: Why the far right were the biggest winners and four other takeaways*, <https://www.euronews.com/my-europe/2022/09/16/sweden-election-why-the-far-right-were-the-biggest-winners-and-four-other-takeaways>

<sup>29</sup> BBC News (2022). *Giorgia Meloni: Italy's far-right wins election and vows to govern for all*, <https://www.bbc.com/news/world-europe-63029909>

<sup>30</sup> Veuger, S. (2023). *Populist Rage Gives Dutch Far Right a Worrying Shot at Power*, <https://foreignpolicy.com/2023/11/27/netherlands-dutch-election-coalition-geert-wilders-pvv-far-right/>

<sup>31</sup> Cunningham K., Hix, S., Dennison S., Learmonth, I. (2024). *Virage à droite : Préviation des élections du Parlement européen (résumé)*, European Council on Foreign Relations (ECFR), <https://ecfr.eu/paris/publication/virage-a-droite-previsions-des-elections-du-parlement-europeen-de-2024/>